



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 juin 2015**

L'an deux mille quinze, le mardi 9 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

**Présents** : Laurent CABANAS, Georges RAVOIRE, Karine SEYMOUR, Laurent CHAUVEAU, Pascal THIERRY, Rozenn IRVOAS, André DURAND, André VALETTE, Estelle FAURE, Laetitia LAPAIX, Simone JULIEN, Dany DUBOIS, Hélène ZATKOWSKI et Florence HUC.

**Absent** : Serge PINA

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : Estelle FAURE.

### **1. Approbation du compte rendu de la dernière séance**

Le compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Laurent Cabanas à 21h55

### **2. Délibération pour la garantie d'emprunts pour HLM Cité Jardin**

Dans le cadre du projet En Cabos au lotissement Verdauja, la société HLM Cité Jardins sollicite la commune pour une garantie d'emprunt de leurs prêts relatif à la construction de 23 logements sociaux (10 logements PLUS et 13 PLAI).

La garantie des prêts pour la commune porterait sur 30 % de la somme représentant un montant de 554 170.50 € tandis que les 70 % restant seraient garantis par la Caisse des Dépôts et Consignations.

*Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.*

### **3. Délibération pour la modification sur les réserves du PLU n°15 et N°6**

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune avait prévu un emplacement réservé n°6 pour un chemin piétonnier et un emplacement réservé n°15 pour une servitude de mixité sociale au titre de l'article L123.2.b du code de l'Urbanisme sur la parcelle située au-dessus du lotissement des Fontaines.

A la demande de France Lot propriétaire, la commune doit décider ou pas de la modification des emplacements réservés n°15 et n°6 sur cette parcelle afin que le constructeur puisse effectuer des travaux pour de nouvelles constructions.

*Le Conseil Municipal décide une application du PLU et le refus de changement pour les 2 emplacements à l'unanimité.*

### **4. Eclairage public : pose d'horloges astronomiques**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune un devis a été fait par le SDEHG pour un montant 9720€ dont 3302€ de part communale pour l'installation de 6 horloges astronomiques radiopilotées et la réparation du poteau électrique dans la cour de la mairie qui favorisera la gestion plus rigoureuse de l'éclairage la journée et facilitera la mise en place de l'extinction des lumières une partie de la nuit.

*Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.*

## **5. Extinction des lumières : réflexions de la commission**

Monsieur le Maire expose la réflexion de la commission qui propose deux objectifs :

- Des économies d'énergie et une diminution des dépenses,
- Une diminution de la pollution lumineuse.

Ces deux pistes entraînent d'autres points qui touchent aux réglementations, à la sécurité, à la biodiversité, à la santé et à la qualité de vie des habitants.

La commission propose donc de se pencher sur :

- Le bilan de la consommation actuelle et les économies possibles,
- Les difficultés en cas d'extinction : points dangereux,
- Les secteurs expérimentaux (toute la commune ou un ou plusieurs lotissements),
- La plage horaire à définir.

Monsieur le Maire propose une programmation de la démarche d'extinction des lumières pour toute la commune selon une plage horaire définie. Une communication à la population par flyer dans le bulletin municipal puis une réunion publique. Une expérimentation de 2 mois (novembre et décembre) suivie d'une réunion publique pour faire le bilan de cette expérience.

*Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.*

## **6. Appel d'offre électricité**

Monsieur le Maire explique qu'avec la libéralisation de la vente d'électricité, la commune est tenue, pour couvrir ses consommations, de mettre en concurrence les différents fournisseurs présents sur le marché.

Après un premier rendez-vous avec Mme CAZALS commerciale de GDF SUEZ, l'élaboration de l'appel d'offres doit être faite.

Une commission sera mise en place pour le dépouillement des appels.

## **7. Projets de travaux : accessibilité dans les salles communales**

Halle aux grains:

Un accès PMR est possible par la rue. Il faut prévoir un plan incliné et un déplacement de la porte à l'arrière du bâtiment pour avoir un accès aux toilettes.

Du ruban adhésif luminescent devrait être installé pour baliser le banc mural pour les mal voyants.

Une mise en conformité a été formulée par la préfecture au niveau de l'installation d'une alarme sous peine d'interdiction d'utilisation. Des travaux sont en cours de réalisation.

Salles des associations, bibliothèque : Un plan global est à étudier avec l'extension de la bibliothèque, l'aménagement de la salle des associations et une proposition de construction de toilettes à l'arrière avec accès par les deux salles.

Ecole : Une proposition d'un plan incliné est à réaliser avec les travaux du préau pour avoir une sortie sur la cour de récréation.

Salle GRUVEL : Pas de modification à prévoir.

Eglise : Proposition d'un plan incliné amovible en bois selon le besoin.

Monsieur le Maire rappelle que la programmation des travaux pour l'accessibilité des bâtiments communaux doit être faite pour le 27 septembre 2015.

La finalisation du dossier par la commission est bientôt terminée et le coût global des travaux sera diffusé.

**Travaux parking de la poste** : Les différentes résolutions prises au cours du dernier conseil municipal font apparaître la nécessité de :

- Renforcer la limitation de stationnement du parking de la Poste,
- Aménager un parcours qui amène les automobilistes d'un parking à l'autre,
- Aménager un parking réellement performant avec un parcours piétons.

Afin de faire respecter les nouvelles directives et diminuer le stationnement long devant les commerces, plusieurs propositions seront étudiées.

la commission travaux présente le projet de modification pour le parking de la poste, des devis seront proposés ultérieurement.

## **8. Contrat des animateurs**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la commune a été amenée à revoir l'organisation du groupe scolaire. Trois animateurs ont été embauchés en CDD pour l'année scolaire 2014.

Monsieur le Maire propose la stagiairisation des contrats de deux animateurs, Mme Contival Emmanuelle et Mr Lopes Anthony après entretien de bilan et une reconduite de contrat à durée déterminée pour le 3<sup>ème</sup> animateur, Mlle Roux Charlotte qui est en cours de formation.

*Le Conseil Municipal décide :*

*La stagiairisation de Mme Contival par 11 voix pour, 3 abstentions et pour Mr Lopes par 10 voix pour, 4 abstentions.*

*La reconduite du CDD pour Mlle Roux à l'unanimité.*

## **9. Coût et augmentation de l'ALAE**

Monsieur le Maire présente le bilan financier de l'ALAE. Les chiffres de la fréquentation sont en baisse par rapport aux prévisions et entraînent donc une baisse des recettes pour des charges semblables. La décision d'augmentation ou pas de l'ALAE et du repas sera effective à la rentrée de septembre.

La réflexion se poursuit mais la décision devra être prise au prochain conseil municipal.

## **10. Informations sur les commissions municipales**

- **Fête de la nature** : elle a eu lieu le 25 mai. Une chasse aux déchets a été organisée le matin à 10h avec discussion sur l'avenir de ces déchets dans la nature. Plusieurs exposants se sont engagés : Arbres et paysages d'Autan, Mme MIQUEL, apicultrice, Les Jardins de Tantugou, Soléval.... L'ACCA, l'association des chasseurs a organisé une balade découverte de la nature avec les enfants et adultes.
- Conférence « Au bonheur des docs » : cette conférence a été organisée par le lecteur Du Val, en collaboration avec l'équipe de la bibliothèque et la municipalité le 22 mai à 22h30 à la salle Gruvel, sur le thème « les combats des femmes dans la grande guerre » par l'historienne Pierrette SOULA, diplômée de l'école du Louvre, conférencière nationale et membre de l'association du centenaire 14-18 en Ariège. elle a été appréciée par d'une vingtaine de personnes.
- Semaine multi-activités en août : Le Foyer Rural et la commission vivre ensemble organisent une semaine multi-activités. Le tarif sera ajusté en fonction du nombre d'inscrits et les jeunes qui le souhaitent pourront pique-niquer sur place

## **11. Informations Sicoval**

- Prise en charge de l'accueil périscolaire du mercredi après-midi par le Sicoval : Un texte de loi avait placé le mercredi après-midi temps péri-scolaire (et non extra-scolaire) car le mercredi matin se passe en classe. Le SICOVAL va garder la compétence pour l'animation à condition que

les conseils municipaux votent l'abandon de la compétence dans ce cas précis. Nous aurons donc à nous prononcer en juillet sur cette compétence.

- Droit des sols : depuis le 13 mai dernier, la cellule ADS manquant temporairement d'effectifs, les certificats d'urbanisme, ne sont plus instruits. De ce fait, en cas d'absence de réponse de l'administration, ces certificats d'urbanisme seront tacites. Conformément à l'article R410-12 du code de l'urbanisme, les règles d'urbanisme en vigueur en cas de CUa tacites demeureront celles existantes à compter de la fin du délai réglementaire de un mois après le dépôt du dossier en mairie. Toutefois, les communes qui souhaiteraient utiliser le modèle de CUa pour instruire elles-mêmes ces demandes, pourront trouver les modèles et informations sur l'outil cart@dscs qui pourra être incrémenté des informations nécessaires.

## **12. Informations générales**

- Fête de la musique : elle aura lieu le 20 juin, les associations du village se sont regroupées pour proposer une journée sportive qui se finira par un pique-nique géant accompagné de groupes de musique.
- Fête du village : elle aura lieu le 3, 4 et 5 juillet 2015, un apéritif sera offert par la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h55.**